En effet, La CAA va transférer l'intégralité de ses données à la Beac, nouveau dépositaire de la bourse unifiée de la Cemac.

M. Obam Evina, le directeur de la CAA (caisse autonome d'amortissement) indique à cet effet que, ce transfert de données a mis un terme aux activités de dénouement des opérations de marché conjointement exercées avec la filiale camerounaise de Société Générale (SGC).

Le DG de la CAA invite en conséquence la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC), basée à Libreville, au Gabon, la SGC, les prestataires des services d'investissement, les personnes morales dont les titres sont inscrits à la DSX de se référer désormais à la Beac-dépositaire central et à la Beac-banque de règlement, pour toutes préoccupations relatives aux activités de conservation, de dénouement et aux opérations sur titres, autrefois dévolues à la CAA.

C'est depuis le 30 juin 2019 que la Cemac attend l'aboutissement de la bourse unifiée de la Cemac. Même si on note quelques retards dans l'exécution du processus, il y a déjà la matérialisation d'une nouvelle configuration du marché financier régional articulé autour d'un régulateur unique basé à Libreville (Gabon). Le siège de la bourse unique, lui, est fixé à Douala (Cameroun).